

Image not found or type unknown



Bêtise datant de 20ans et casier b2

Par **qlvv**, le **21/11/2008** à **21:28**

Après avoir passer des tests et un entretien mon mari vient d'être admis pour travailler à la Poste mais on lui demande son extrait casier judiciaire B2. Il a été condamné il ya 20 ans pour un "petit" vol (si petit vol il y a). Sans aucun problème depuis cette période j'aimerais savoir si cet incident figure toujours à son casier judiciaire B2? J'ai vraiment très peur que cette embauche capote! Merci de votre aide.